



COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, le 14 novembre 2019

Delémont Marée Basse sur la Sorne La fin des travaux se prépare sur le secteur « Centre aval »

Les travaux de Delémont Marée Basse sont en phase de se terminer pour l'étape planifiée cette année. Depuis le 20 mai 2019, les travaux du tronçon « Centre aval », entre le pont de l'Avenue de la Gare et la passerelle de l'Ecluse sont en cours de réalisation et touchent à leur fin. Lundi prochain, si les conditions météorologiques le permettent, les profilés métalliques qui doivent remplacer les piliers verticaux de l'ancien commerce Voegele vont être mis en place.

Pour mémoire, le projet Delémont Marée Basse qui a pour but de protéger la cité delémontaine contre les crues prend forme d'année en année.

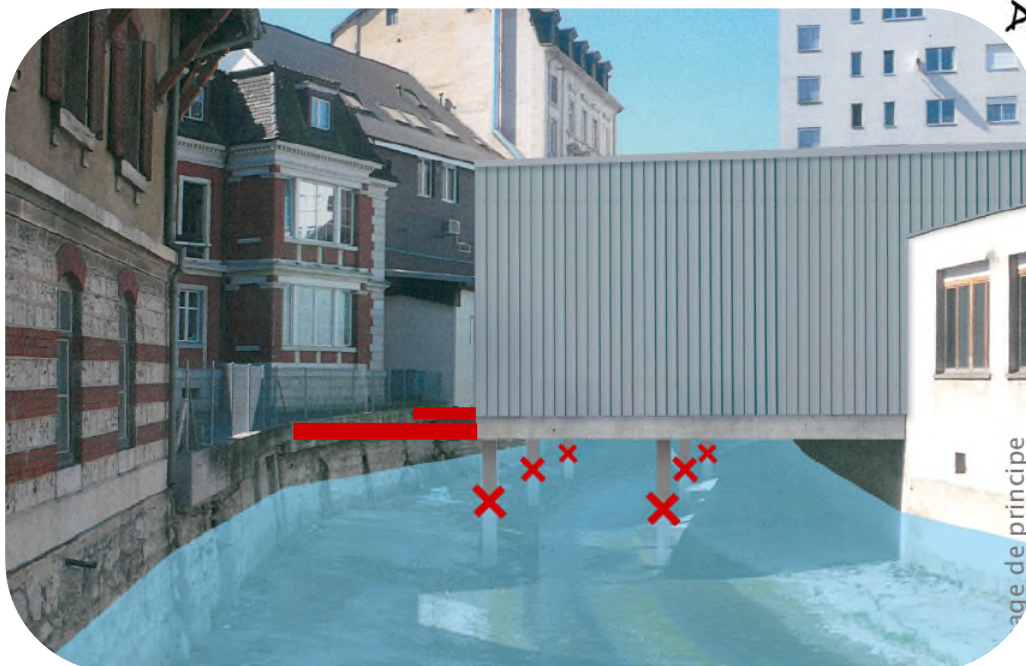
Ce projet, qui a été largement soutenu par la population de Delémont lors de l'adoption de son crédit-cadre de 15 millions de francs en 2009 est composé de quatre grandes séquences d'aménagement. Les deux premières séquences « En Dozière » et « Morépont amont » sont aujourd'hui achevées. La troisième séquence « Centre » est divisée en deux lots : « Centre aval » et « Centre amont ». Les travaux de « Centre aval » ont été entamés en 2018 entre la rue de l'Avenir et la passerelle de l'Ecluse. Le coût total de ce lot est estimé à 5,25 millions de francs.

Cette année, les travaux se sont concentrés entre la passerelle de l'Ecluse et l'Avenue de la Gare. Le lit de la Sorne a été approfondi pour réduire la fréquence des inondations. Des excavations importantes ont été entreprises directement dans le lit de la rivière. Les murs existants ont été conservés et assainis au besoin, puis repris en sous-œuvre, avec une nouvelle fondation plus profonde qui est placée sous le mur pour permettre l'abaissement du lit de la rivière d'environ 80 cm. Les murs ont aussi été rehaussés d'une couronne en béton armé.

Des éléments étanches, des batardeaux, ont été installés dans la rivière pour contenir les écoulements de la Sorne sur la moitié de la largeur du lit et procéder aux travaux en conditions sèches sur chacune des rives alternativement, sans souiller les eaux.

Selon les contraintes légales et de manière à préserver la faune et la flore indigènes, les travaux devaient se dérouler entre mai et fin octobre. Avec les mauvaises conditions météorologiques de ce printemps, les travaux ont pris quelques semaines de retard. Avec des mesures particulières et un minimum d'interventions dans l'eau, une prolongation exceptionnelle jusqu'à fin novembre a été accordée par l'Office de l'environnement du Canton. Ainsi, l'objectif, en terme de travaux terminés sera atteint pour l'étape 2019.

La dernière action pour ce secteur consistera à supprimer les piliers verticaux de l'ancien commerce Voegele qui surplombent la Sorne. Ces piliers actuels au milieu du lit de la rivière présentent des risques importants d'embâcles. Ils seront démontés et remplacés par une structure porteuse appuyée de part et d'autre de la rivière. Cette opération s'avère lourde et difficile, mais absolument nécessaire. Cette opération débutera le 18 novembre prochain, sous réserve des conditions météorologiques, avec l'installation des poutres métalliques qui assureront la stabilité des dalles des bâtiments existants en surplomb.



Suppression des piliers de soutènement du commerce « Voegle » (ancien nom) dans le lit de la rivière

Une fois cette étape terminée interviendra, courant décembre, le démontage de l'installation de chantier actuelle et la remise en état de l'espace public et des circulations.

La prochaine étape de travaux prévue pour Delémont Marée Basse est le secteur « Centre amont », qui va de l'Avenue de la Gare au Pont du Patouillet. L'année prochaine sera consacrée à la délivrance des différentes autorisations nécessaires et à l'organisation des travaux qui sont planifiés dès le printemps 2021.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Message à la population

Les travaux sur la Sorne vous interpellent ? Vous avez une opinion à partager à leur sujet ? Le Service UETP est à votre écoute : prenez contact par courriel à uetp@delemont.ch ou par téléphone au 032 421 92 92.

O:\04_presse_communication\communique_presse\DMB_centre aval 07_novembre2019.docx